

CAHIER D'ACTEUR

DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC

PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES DEUX CÔTES



Ville du Tréport

Station balnéaire classée, la ville du Tréport compte 5 850 habitants auxquels s'ajoutent 4 000 résidents secondaires. Cité industrielle et touristique, elle est la destination des visiteurs qui viennent pour son panorama exceptionnel, son caractère authentique et son port de pêche niché au cœur de la ville.

Depuis 2005, le montant des investissements de la commune liés aux équipements touristiques s'est élevé à 15 millions d'euros.

COORDONNÉES

Mairie du Tréport
Rue François Mitterrand
76470 Le Tréport
Tél. : 02 35 50 55 20
Site : www.ville-le-treport.fr

Contre un projet destructeur et irréversible. Toutes les raisons de dire « Non »

D'après le Grenelle de l'Environnement, d'ici 2020, la France devra porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans sa consommation finale. La ville du Tréport ne conteste pas ce principe. Mais elle estime que pour atteindre ce chiffre, il convient de ne pas décider à la légère la mise en œuvre de projets aux conséquences plus néfastes que positives qui engendreraient des réactions désastreuses d'un point de vue socio-économique. L'éolien industriel fait partie de ces projets séduisants de prime abord, mais révélant tous leurs effets pervers dès qu'on les étudie sérieusement.

Au Tréport, le projet éolien dit « des Deux Côtes », qui prévoit l'installation de 141 éoliennes de 150 mètres de haut en face de notre ville, réduirait la zone d'activité de nos 240 pêcheurs. Le port de pêche serait menacé. Toute la filière touristique serait en péril. A cela s'ajoutent les nuisances pour les riverains.

Dans ce document, nous démontrerons que, en dehors de ces aspects essentiels pour notre ville, mais qui peuvent paraître dérisoires à l'échelle d'une nation, l'éolien industriel présente plus d'inconvénients que d'avantages.

S'il devait voir le jour, ce projet ne serait profitable qu'à ceux qui ont un intérêt financier à le voir aboutir. Dans le même temps, c'est l'avenir de toute une ville qui serait sacrifié sur l'autel des intérêts des actionnaires d'un groupe industriel et financier.

Des conséquences

Sur la pêche côtière

La pêche est une activité ancestrale au Tréport. Elle est menacée par le projet d'éoliennes au cœur de la zone de pêche.

Le Tréport n'était à l'origine qu'un village de pêcheurs à pied ou en barque. La pêche est l'activité qui a permis l'essor de la ville. L'habitat s'est développé autour du port de pêche.

Ce port abrite désormais 70 embarcations (voir notre encadré) dédiées à la pêche côtière. Les pêcheurs doivent faire face à de nombreuses restrictions relatives aux quotas. Ils ont également vu leur zone de pêche se réduire lors de la construction de la centrale nucléaire de Penly : pour des raisons de sécurité, il leur a été interdit de sillonner ses abords.

Le projet éolien prévoit l'implantation de 141 éoliennes espacées de 630 m les unes des autres. La Compagnie du Vent l'envisage au cœur de la zone de pêche. Cette société assure que cette zone sera favorable à la reproduction des poissons, mais aucun élément scientifique n'étaye cette thèse. Il est aussi prévu que les pêcheurs pourraient traverser la zone, ce que les professionnels de la pêche n'envisagent pas.

« Par Force 8 on ne verrait pas les éoliennes. En cas de panne, avec le courant, il ne faudrait que quelques minutes pour dériver et les heurter de plein fouet. Implanter des éoliennes ici serait aussi dangereux que de les installer au milieu de l'autoroute », commente Jean-Marie Byhet, retraité de la pêche locale.

La concrétisation d'un tel projet aboutirait sans conteste à la mort de la flotte de pêche et au chômage de toute une population.

LA PÊCHE EN CHIFFRES

- En 2010, le port du Tréport compte **70 navires normands et picards**. Ces derniers y ont trouvé refuge à cause de l'ensablement de la Baie de Somme.
- En 1999, le port ne comptait que **59 bateaux**.
- **240 marins-pêcheurs** et **800 personnes** travaillant à terre vivent directement de cette activité.
- Le chiffre d'affaires des bateaux du Tréport s'élève à **11 millions d'euros par an**.

« TÉMOIGNAGE »

Jean Roult, pêcheur

Pêcheur au Tréport depuis 38 ans, Jean Roult n'a pas ménagé sa peine pour se payer un chalutier de 21 m. Il assure que le projet de champ éolien sonnerait le glas de la pêche locale.

« Il serait placé au cœur de la zone de pêche où on trouve la morue, la limande, le carrelet, la sole et le turbot. Nous savons par expérience que les éoliennes ne pourront pas être une zone de reproduction. Dans le Nord, où l'on trouve des plates-formes en mer, le poisson n'y grossit plus », assure-t-il.



Situé au cœur de la ville, le port de pêche rassemble 70 navires embarquant 240 marins. Ce port est un atout majeur en matière de tourisme.

incontestables

Sur le tourisme

Le tourisme, activité économique majeure de la station balnéaire régressera si le projet éolien des Deux Côtes aboutit.

Au XIX^e siècle la ville accueille les adeptes de la villégiature, elle est l'une des destinations préférées de Louis-Philippe. C'est ici qu'il reçoit la reine Victoria pour sceller la fameuse Entente Cordiale.

Un siècle plus tard, notre station balnéaire accueille les premiers congés payés. Depuis, la plage la plus proche de Paris est appréciée par une clientèle familiale en recherche d'une destination authentique.

Au Tréport le tourisme ne se résume pas à l'été. Tout au long de l'année les visiteurs viennent pour apprécier à partir du sommet des falaises un panorama (jusqu'alors) dégagé et préservé en direction de nos voisins picards et de la côte normande.

Les touristes sont attirés par les équipements mis à disposition par la ville, notamment son funiculaire qui transperce la falaise, mais c'est surtout la présence du port de pêche autour duquel la ville s'est bâtie qui attire les visiteurs.

La réduction du nombre de bateaux, voire la disparition de cette activité, marquerait un coup d'arrêt pour le tourisme. La présence d'un parc éolien serait également préjudiciable à la pratique de la plaisance à proximité du port du Tréport qui abrite plus de 200 voiliers et bateaux à moteur de plaisance.



Un site qu'il faut continuer à préserver.

« TÉMOIGNAGE »

Alain Savelon, président de l'OTSI

« De tous temps, Le Tréport a vécu au rythme des marées. Pendant des siècles, la pêche a constitué l'unique source de revenus d'une grande partie de la population. De toutes les activités que propose l'OTSI, la visite des ports est une des plus demandées. Le mode de fonctionnement de notre flotte de pêche artisanale intéresse tout autant que les produits de première fraîcheur qu'elle livre sur le marché.

Cette spécificité est actuellement gravement menacée ! Non contents de défigurer nombre de sites dans nos campagnes, les technocrates du développement durable veulent maintenant sévir en mer. Pour la production aléatoire d'une électricité surpayée, des dizaines de familles de marins, déjà durement touchées par l'augmentation des charges et des quotas de plus en plus stricts, seraient privées de leur gagne-pain. Sans ses pêcheurs, Le Tréport verrait une baisse très forte de sa fréquentation avec des conséquences inévitablement désastreuses pour le commerce local ».

LE TOURISME EN CHIFFRES EN 2009

- L'Office du Tourisme du Tréport a accueilli **29 655 visiteurs** et à répondu à **6 044 demandes d'informations** par mail, courrier ou fax
- Le nombre de visites sur le site Internet de la ville est de **206 602**
- La ville du Tréport compte **1 863 couverts** en restauration et **1 674 lits** en hôtels, locations meublées et campings.
Le port de plaisance compte **225 anneaux**.

L'OTSI, association de type loi 1901, bien conscient des effets de ce projet, s'y oppose clairement.

UNE NUISANCE PERMANENTE

141 éoliennes de 150 m de haut à quelques encablures de nos côtes : cela revient à construire un véritable mur visible dès que le temps est découvert. De nuit, ce sera pire : 141 petites lumières rouges clignotant sans interruption. Les habitants du Tréport n'ont pas choisi de s'installer dans notre ville pour cela.

Choqués par un tel projet, des Tréportais se sont constitués en association, Sans Off Shore à l'Horizon, pour exprimer leur farouche opposition. Leur récente pétition a déjà rassemblé 1 100 signatures.

L'éolien industriel, n'est pas une alternative crédible

Présentée comme la panacée en matière écologique par ses défenseurs, l'industrie éolienne se révèle très polluante et nettement plus coûteuse que d'autres modes de production d'électricité.

Si l'on dispose d'un côté une éolienne, dont on peut considérer que son aspect n'est pas inesthétique (tout est question de goût), et de l'autre une vilaine centrale au charbon très fumante ou une centrale nucléaire générant des déchets radioactifs, de prime abord, le choix de tout un chacun est rapidement fait. L'éolien semble dénué de tout inconvénient alors que le nucléaire ou la production fossile devraient être cloués au pilori. Pourtant, cette jolie image d'Epinal ne résiste pas un instant à une rapide analyse du sujet.

Si l'énergie éolienne n'est pas polluante en elle-même, elle nécessite pour sa mise en œuvre le déploiement de moyens polluants (mâts et pales de résine qu'il faut acheminer par convois exceptionnels, centaines de mètres cubes de béton pour maintenir chaque éolienne en mer).

De plus les éoliennes ne produisent de l'électricité qu'en période de vent suffisant. Jean-Marc Jancovici, ingénieur spécialisé dans



Dans les environs du Tréport, plusieurs dizaines d'éoliennes « mitent » déjà le paysage.

l'énergie et le climat, explique dans un article du Figaro (11 février 2008) que « les éoliennes ne tournent que 20 à 25 % du temps ». Le SER (Syndicat des Energies Renouvelables) confirme que, si le vent est inférieur à 10 km/h ou supérieur à 90 km/h, l'éolienne ne tourne pas. Lorsque la vitesse du vent est comprise entre 10 et 45 km/h, l'éolienne ne tourne pas à pleine puissance.

Lorsque l'éolienne ne fonctionne pas ou qu'elle ne tourne pas à plein régime, il convient de recourir à un autre mode de production, la plupart du temps une centrale thermique (oui, celle qui fume et produit beaucoup de CO₂).

De là à dire que l'énergie éolienne produit du CO₂, le fameux gaz à effet de serre, il n'y a qu'un pas que l'on se doit de franchir si l'on veut être crédible.

Enfin, le coût de la production éolienne est quatre fois plus élevé que celui de l'électricité nucléaire. Pourtant les projets de sites industriels éoliens sont très lucratifs pour leurs propriétaires puisque EDF est dans l'obligation de racheter la production qu'elle revend ensuite aux usagers en leur faisant supporter le surcoût. L'intérêt d'un tel projet n'a donc rien de collectif, il est de nature à satisfaire des intérêts privés.

Il est légitime de nourrir des craintes quant au démantèlement de ce parc et l'on peut-être certain que les monstrueux blocs de béton coulés en mer resteront sur place de manière définitive.

Un « Non » sans appel

La production d'énergie éolienne est aléatoire et coûteuse. Bien que favorable à la diversification des formes de production d'énergie (notamment renouvelable), la ville du Tréport se place en faveur de procédés qui favorisent les économies d'énergie. Il s'agit de la manière la plus fiable de réduire la production de CO₂. De plus, pour économiser le rejet d'une tonne de CO₂ par le biais de l'énergie éolienne, il faut dépenser 230 euros. La même économie, basée sur une meilleure isolation des habitations ne coûte que 2 euros.

141 éoliennes implantées face à nos côtes auraient pour conséquence de nuire à la pêche côtière et pourraient même la faire disparaître. Ce projet aurait également des répercussions évidentes sur le tourisme.

A tous points de vue, la ville du Tréport ne peut que s'opposer à ce projet éolien des deux côtés qui serait préjudiciable à la fois à la ville, à ses habitants, à ses touristes et à une large partie des acteurs socio-professionnels du secteur.